
Master 2021-2022

Arts plastiques et Art contemporain

Le Master Arts plastiques et Art contemporain s'inscrit dans la structure européenne du LMD (Licence, Master, Doctorat) dont il constitue le deuxième cycle en deux ans.

Le Master vise à la formation aux multiples activités liées au champ de l'art contemporain dans leur grande diversité : pratiques artistiques contemporaines, métiers de l'enseignement, analyse des productions artistiques actuelles, réseaux de diffusion de l'art contemporain, expositions et édition. Attentif à l'art contemporain, le principal objectif est d'explorer, d'expérimenter et de faire comprendre les démarches

les démarches de création les plus récentes et leurs relations dynamiques avec le passé. Ceci justifie les places importantes de l'histoire, de la réflexion philosophique et de l'anthropologie, ainsi que l'importance accordée à la question des articulations entre théories et pratiques.

Calendrier 2021-2022

Chaque semestre comporte
13 semaines de cours.

Réunion d'information :
lundi 20 septembre à 10h

Intensifs et pré-rentrée
(permanences d'information) :
semaine du 20 au 24 septembre

Retour des cours hebdomadaires :
semaine du 27 septembre

Fin du premier semestre :
vendredi 17 décembre

Récupération et intensifs :
du 3 au 21 janvier

Début du second semestre :
lundi 24 janvier

Fin du second semestre :
vendredi 16 avril

Récupération et intensifs :
du 18 avril au 20 mai

Date limite de dépôt des projets
et mémoires :
jeudi 12 mai

Cours de langue

début septembre :
Ouverture des préinscriptions
aux cours du CDL (centre de langues)
via Moodle (jusqu'à mi-septembre)

Codes et abréviations

Spécialités

EDAM – Écologie des arts et des médias

ACSH – Art contemporain et sciences
humaines

MEC – Médiation, exposition, critique

MEEF – Métiers de l'enseignement,
de l'éducation et de la formation

PHTP – Pratiques, histoires, théories de
la photographie

Enseignement

UE – Unité d'enseignement

EC – Élément constitutif

ECTS – European Credit Transfer
System

Responsables pédagogiques

Direction de l'UFR Arts
Guillaume Loizillon
et Grégoire Quenault

Direction du département
Catherine de Smet
et Marie Preston (budget)

Responsable pédagogique des Masters
Jérôme Glicenstein

*Responsables pédagogiques
de la Licence*
Fabienne Flambard, Alissone Perdrix,
Ismail Bahri

Responsable du Laboratoire AIAC
Soko Phay

*Responsable des préparations
aux concours*
Gilles Devaux (CAPES, agrégation)

Coordinatrice de l'agrégation externe
Marianne Lécareux

*Responsable des commissions
d'équivalence*
Françoise Py

*Responsables des échanges
internationaux*
Étudiants de Paris 8 :
Maren Köpp
Étudiants des établissements étrangers :
Tania Ruiz

*Responsable de la revue Marges
et de La Galerie*
Jérôme Glicenstein

Responsables des parcours

Parcours EDAM

Responsable pédagogique
Tania Ruiz

Directeur des études
Matthieu Saladin

Parcours ACSH

Responsable pédagogique
Directrice des études
Claire Fagnart
Anna Seiderer

Parcours MEC

Responsable pédagogique
Patrick Nardin

Directeurs des études
Jérôme Glicenstein et Nathalie Desmet

Parcours MEEF – Arts plastiques

Responsable pédagogique
Paul-Louis Rinuy

Directeur des études
Emmanuelle Guédon et Gilles Devaux

Parcours PHTP

*Responsable pédagogique
et directrice des études*
Daphné Le Sergent

Directeur des études
Arno Gisinger

Contacts administratifs

Secrétariat de Master

Bâtiment A – Bureau A 069
secretariat.masterartsplastiques
@univ-paris8.fr
01 49 40 66 02
01 49 40 70 14

Horaires
lundi : 14 h - 16 h
mardi et jeudi : 10 h - 12 h et 14 h - 16 h
mercredi et vendredi : 10 h - 12 h

Cette brochure fournit les informations générales
sur le Master et l'organisation des études.

Les cours, intitulés
et résumés, sont à consulter
sur le site Artweb :
www.artweb.univ-paris8.fr

Les informations contenues dans cette brochure
sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année.
Il est recommandé de vous renseigner auprès du
secrétariat ou sur le site Artweb.

Liste des enseignant(e)s

(P) = enseignant.e.s du département Photographie

Jean-Philippe Antoine
Ismaïl Bahri
Alain Bernardini (P)
Clara Breteau
Benoît Böhnke
Sabine Bouckaert
Manuela de Barros
Anne Creissels
Michelle Debat (P)
Catherine de Smet
Nathalie Desmet
Gilles Devaux
Claire Fagnart
Fabienne Flambard
Arno Gisinger (P)
Jérôme Glicenstein
Emmanuelle Guédon
Aurélië Haberey (P)
Matthieu Harel-Vivier (P)
Aliocha Imhoff
Maren Köpp
Sylvaine Laborie
Jean-Noël Lafargue
Alice Lenay
Daphné Le Sergent (P)
Marianne Lécarreux
Antoine Leygonie
Béatrice Martin
Dominique Matthieu
Félix Müller
Patrick Nardin
Marian Nur Goni
Catherine Perret
Soko Phay
Marie Preston
Françoise Py
Alisonne Perdrix
Paul-Louis Rinuy
Paul-Louis Roubert (P)
Tania Ruiz
Matthieu Saladin
Michaële-Andréa Schatt
Anna Seiderer
Hortense Soichet
François Soulages
Gwenola Wagon
Xin Ye

Le cursus de Master

Présentation

S'inscrivant dans l'UFR Arts de l'Université Paris 8 depuis plus de quatre décennies, le Master mention Arts plastiques et Art contemporain prend en compte deux grandes caractéristiques qui définissent l'identité d'un département Arts plastiques dans le cadre de l'Université aujourd'hui : une orientation générale marquée par l'attention portée à l'âge contemporain de l'art, articulée à sa dimension historique ; une équipe pédagogique diversifiée dans ses compétences, qui vont de la pratique des disciplines du champ artistique (de la peinture à la photographie, à l'architecture, au design graphique, aux images interactives, etc.) aux savoirs théoriques (philosophie et sciences humaines) de l'art contemporain.

L'enseignement qui y est dispensé combine un point de vue pratique et théorique sur les démarches de création plastique, la pratique de l'art comme la réflexion esthétique étant envisagées comme un questionnement. L'approche historique va d'une approche généalogique articulant la situation présente à des horizons diversement distants, à l'écriture de l'histoire de l'art actuel. L'approche philosophique interroge l'art du point de vue de ses objets, de ses créateurs et de ses récepteurs. L'approche anthropologique pose les questions des altérités. Toutes ces études vont de pair avec une attention particulière aux facteurs institutionnels et contextuels, aux phénomènes de réappropriation et stratégies de résistance, à l'impact des technologies et de l'environnement social, aux relations avec les autres arts et à l'ensemble de la vie intellectuelle. La formation privilégie une articulation

des savoirs théoriques (philosophie et sciences humaines) avec la pratique de toutes les disciplines qui interviennent au sein du champ artistique. Elle privilégie également la recherche d'un équilibre entre des cours théoriques en amphithéâtre, des cours théoriques par petits groupes (sur le modèle des travaux dirigés), des cours pratiques ou des cours proposant un entrecroisement de la théorie et de la pratique (cours dits « théoriques / pratiques ») par petits groupes.

Les compétences attendues des étudiant(e)s à l'issue de la formation du Master Arts plastiques et Art contemporain sont les suivantes : problématiser un projet ou une question artistique ; contextualiser l'art dans l'actualité et historiquement ; mettre en œuvre des savoirs plastiques et artistiques ; analyser et interpréter l'image ou l'œuvre d'art ; médiatiser et relancer un travail artistique ; transposer une question artistique didactiquement.

Il s'agit ainsi de donner des compétences solides de conceptualisation, de réalisation, de communication et de rédaction sur les questions artistiques en vue d'une préparation à la création plastique, à la recherche (Doctorat), ou à la médiation artistique et à l'enseignement artistique, objectifs que vise la mention au travers de chacune de ses spécialités. L'offre de formation est articulée à l'évolution de l'environnement culturel, dans un secteur où les frontières sont mouvantes et où les attentes sont extrêmement variées (création artistique, recherche critique, médiation culturelle, commissariat d'expositions, etc.) Le département Arts plastiques de l'Université Paris 8 a pour souci constant d'articuler préoccupations de recherche et projet d'intégration professionnelle par le biais de la recherche-action en étroite relation avec les terrains professionnels

du champ artistique contemporain.

Les différents Masters

Le Master mention Arts plastiques et Art contemporain se distribue en cinq parcours, chacun à même d'assurer, en partant d'une de ces entrées du processus de création, une formation pratique et théorique de la totalité du champ des arts plastiques et de l'art contemporain. Il est possible de changer de parcours entre M1 et M2, en fonction de l'évolution de la recherche personnelle de l'étudiant(e).

Ecologie des arts et des médias (EDAM) développe une articulation cohérente entre les pratiques artistiques et les approches théoriques les plus contemporaines : nouvelles écritures numériques, post-cinéma, arts sonores, design graphique, rapports étendus avec les publics, pratiques collaboratives, écologie.

Art contemporain et sciences humaines (ACSH) explore l'art contemporain (peinture, sculpture, performance, installation, architecture, dessin, vidéo, photographie, design etc.) et son ouverture aux autres disciplines – danse, théâtre, musique, littérature – dans des perspectives historique, anthropologique et philosophique principalement.

Médiation, exposition, critique (MEC) propose de développer une réflexion et une pratique de la médiation, des expositions d'art contemporain et des écritures critiques sur les œuvres d'aujourd'hui. Il offre deux options en M2 : recherche ou professionnelle.

Le parcours *arts plastiques du master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) mention second*

degré, vise à former les étudiants à enseigner les arts plastiques. En première année il prépare aux concours, spécifiquement celui du CAPES externe d'arts plastiques. En deuxième année, les cours et le stage sont consacrés à la formation professionnelle du métier d'enseignant d'arts plastiques dans le secondaire..

Le parcours *Pratiques, histoires, théories de la photographie (PHTP)* a pour objectif de fournir des outils et des moyens de réflexions pour mener une recherche sur l'image photographique tout à la fois théorique et pratique dans une perspective de création personnelle et ouverte sur la professionnalisation.

Unités d'enseignement (UE)

En Master Arts plastiques, les enseignements, aussi appelés Éléments constitutifs (EC), sont répartis en Unités d'enseignement (UE) semestrielles, comprenant généralement des enseignements dits de Recherche ou de Spécialisation, ainsi que parfois des enseignements de Professionnalisation, avec quelques variations selon les parcours.

Pour tous les parcours : en M1, rédaction d'un mémoire de détermination de 30 à 40 pages (env. 60 000 signes), lu et évalué par deux enseignant(e)s ; en M2, rédaction d'un mémoire de quatre-vingts pages environ (env. 150 000 signes), qui donne lieu à soutenance ; celui-ci peut être théorique (mémoire de recherche) ou accompagné de travaux plastiques personnels (mémoire de création).

UE Recherche : acquisition des instruments de la recherche théorique ou de la recherche pratique expérimentale ; écriture et rédaction ; techniques

documentaires ; articulation pratique / théorie ; suivi de projet ; séminaire de recherche.

UE Spécialisation : enseignements soit pratiques, soit théoriques (esthétique, histoire de l'art, théories de l'art). Le M2 comprend les enseignements pratiques (production, expérimentation, diffusion) ou techniques en relation avec le mémoire ; les fondamentaux des disciplines connexes des arts plastiques ; les programmes des concours (MEEF). Il y a parfois la possibilité de suivre un EC théorique hors du département Arts plastiques.

UE Projet ou Professionnalisation (parfois inclus dans les autres UE) : chaque parcours décline différemment en quantité et qualité d'autres Unités d'enseignement qui peuvent être : des suivis de conférences, des colloques, des journées d'étude avec rédaction de compte rendu, des cycles de conférences, une didactique des arts plastiques, une connaissance du système éducatif et de l'histoire de la discipline, une méthodologie des questions orales, et une analyse des pratiques (MEEF – Arts plastiques).

Langue : selon le niveau de l'étudiant(e) les cours de Langue peuvent être suivis dans le département Arts plastiques, dans les départements de Langue de l'Université ou dans le département « Français Langue Étrangère » (FLE).

Stage : stage de découverte ou professionnalisant et rédaction d'un rapport de stage.

Éléments constitutifs (EC)

Chaque UE est constituée d'au moins deux Éléments constitutifs (EC) que des compensations de notes peuvent rattraper : si la note obtenue dans un EC

est inférieure à la moyenne, mais que le total des notes des deux ou trois EC d'une même UE est égal ou supérieur à la moyenne, cette UE est acquise. Elle permet de valider la totalité des crédits de l'UE, y compris ceux du cours où l'étudiant(e) n'a pas obtenu la moyenne. La compensation ne peut cependant se faire que dans une même UE.

Tout(e) étudiant(e) qui a suivi avec assiduité un cours, mais qui a échoué à l'examen (ou dans toute autre modalité de validation de ce cours) a un droit d'accès à une deuxième session.

L'enseignement se répartit sur deux semestres de treize semaines chacun. Tous les cours s'inscrivent dans un créneau horaire de 3 h. Certains cours ont lieu à l'INHA, à l'ENSAD ou à l'ENSBA, en suivant des modalités parfois légèrement différentes.

Durée des études

La durée normale des études pour le Master est de deux années : une année de M1 et une année de M2. Cette durée normale peut être aménagée dans le sens d'un allongement des études, exceptionnellement jusqu'à trois années en M1 et trois années en M2. Le passage de M1 en M2 est conditionné par les résultats de M1, la note de 10/20 de moyenne au mémoire est requise pour ce passage, ainsi que l'acceptation du sujet par un directeur ou une directrice de recherche.

Les étudiants ayant validé leur mémoire de M1, sont autorisés à passer en M2 (en AJAC), à condition d'avoir obtenu au moins la moitié des EC de l'année de M1. Afin de valider leur master, les étudiants doivent obtenir au minimum la note de 10/20 à leur mémoire de M2.

L'étudiant(e) n'ayant pas obtenu sa 1^{ère} année de Master au terme de deux années d'inscription doit déposer auprès de sa formation, à partir du mois de juin, une demande de dérogation en vue de prolonger ses études en M1 (CS du 24 mars 2005). L'étudiant(e) n'ayant pas obtenu sa 2^e année de Master au terme de deux années d'inscription en M2 doit déposer une demande de dérogation en vue de prolonger ses études en M2 auprès du responsable de sa formation. Dans ces différents cas, la réinscription ne peut se faire que suite à un entretien pédagogique avec le responsable de la formation.

Langue vivante (voir aussi p. 33)

Le cours de Langue vivante est à choisir dans la liste des langues proposées par le Centre de langues (CDL) de l'Université. Les étudiant(e)s non-francophones sont vivement encouragés à suivre comme cours de langue un cours de « Français Langue Étrangère » (FLE).

CDL Bât. B1, Bureau B204/205
01 49 40 68 43, cdl@univ-paris8.fr

Échanges internationaux

En M1 ou en M2 les étudiant(e)s ont la possibilité de suivre un enseignement à l'étranger dans le cadre d'échanges universitaires. L'enseignement, choisi en fonction du cursus d'origine, sera comptabilisé dans le parcours de formation à Paris 8. Ce séjour peut être d'un semestre ou d'un an, mais peut aussi être poursuivi, voire achevé, dans l'université d'accueil à la seule condition d'être sanctionné par une validation officielle. Une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil est indispensable. Il est prévu une période de deux semaines de mise à niveau linguistique au début des cours dans l'université étrangère. Les étudiant(e)s peuvent suivre auparavant des cours

dans les départements de langue de notre Université (niveau grand débutant ou perfectionnement). Par ailleurs, des bourses de mobilité sont attribuées à tous et s'ajoutent le cas échéant aux bourses déjà obtenues. Grâce au programme Erasmus qui dépend de la commission européenne, les étudiant(e)s pourront postuler pour un séjour dans les universités et écoles d'art suivantes :

Allemagne	– Universität Hildesheim
Argentine	– Universidad de Buenos Aires – Universidad Nacional de Cuyo – Université Nationale de San Martin – Universitat de les Illes Balears
Brésil	– Universidade de São Paulo – Universidade Federal da Bahia (UFBA) – Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)
Cambodge	– Université Royale des Beaux-Arts (URBA)
Canada	– Universités du réseau MICEFA – Université du Québec à Chicoutimi
Costa Rica	– Universidad de Costa Rica
Danemark	– Københavns Universitet
Espagne	– Universitat de Girona
États-Unis	– Universités du réseau MICEFA
Grèce	– Anotati Scholi – Kalon Technon – Panepistimio Ioanninon
Italie	– Accademia di Belle Arti di Bologna – Accademia di Belle Arti di Brera – Accademia di Belle Arti di Napoli – Accademia di Belle Arti di Milano – Accademia Ligustica di Belle Arti di Genova – Università di Bologna – Università degli Studi di Torino – Università IUAV di Venezia
Mexique	– Benemérita Universidad Autónoma de Puebla
Portugal	– Universidade de Lisboa
Roumanie	– Universitatea de Vest din Timisoara
Royaume-Uni	– University of Leeds
Taiïwan	– National Taiwan University of Arts

Les étudiants peuvent aussi se rendre aux États-Unis et au Canada, dans le cadre de la MICEFA (Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains). Pour les États-Unis, il est nécessaire d'avoir passé le TOEFL (Test of English as a Foreign Language) au moment du dépôt du dossier.

Les candidatures Erasmus ou MICEFA doivent être complétées en ligne sur le site Internet de Paris 8, rubrique « International » avant le mois de décembre.

Des renseignements à jour sur les échanges sont également disponibles sur le site Internet de Paris 8, rubrique « International ».

Étudiants de Paris 8 :
mardi à 14h30 sur rendez-vous, salle A1 172
maren.kopp@univ-paris8.fr

Étudiants des établissements étrangers :
contactez Tania Ruiz (ruiz.paris8@gmail.com)

Passerelles et réorientations possibles

– passage d'un parcours recherche vers un parcours professionnalisant, en fonction du cursus et du profil du candidat, par exemple du master ACSH vers le master EDAM et/ou le master MEC et inversement ;

– passage d'une mention à une autre, par exemple du Master Arts plastiques au Master européen de médiation culturelle ;

– passerelles vers d'autres formations en art (écoles d'art, publiques ou privées), en France ou à l'étranger.

Le mémoire de Master

Présentation

Le principal organe de formation à la recherche est le mémoire de fin d'études. Celui-ci permet à l'étudiant d'élaborer la synthèse de ses travaux de recherche et de l'expérience issue des stages.

Chaque année de Master donne lieu à la rédaction d'un mémoire orienté recherche/théorie ou recherche/création. Afin de trouver un directeur ou une directrice de recherche, l'étudiant commence par élaborer un projet (titre, argumentaire autour de la problématique, méthodes et enjeux du projet, plan sommaire, bibliographie, références artistiques, etc.) qu'il ou elle soumet avant la fin du mois de novembre soumet à un ou plusieurs enseignant(e)s (voir liste des directrices et directeurs de recherche). Une fois le directeur de recherche trouvé, l'étudiant(e)s travaille à la rédaction du mémoire. Il bénéficie d'un suivi personnalisé par son directeur ou sa directrice de recherche.

Le projet de détermination de M1 d'une trentaine de pages minimum (50 000 signes) est lu et évalué par deux enseignant(e)s en fin d'année (mai-juin). La note moyenne doit être supérieure à 10/20 pour que l'étudiant puisse s'inscrire en M2. Le mémoire de M2 de quatre-vingts à cent pages (150 000 signes) donne lieu en fin d'année à soutenance, après autorisation du directeur ou de la directrice de recherche. Le jury est composé de trois enseignants, dont deux sont obligatoirement des enseignant(e)s/chercheur(e)s directeurs ou directrices de recherche. Les mémoires de M1 et M2 s'accompagnent en annexe des rapports de stage. Les spécificités du mémoire varient

en fonction du parcours choisi et sont décrites plus loin dans les descriptifs détaillés des spécialités.

La note finale de M2 prend en compte les notes de la soutenance, du texte du mémoire et des différents EC. Attention : le jury des Masters ne valide ceux-ci qu'à condition que la note obtenue au mémoire de M2 soit supérieure à 10/20.

Le formulaire d'accord de direction de mémoire, signé par le directeur ou la directrice choisi(e) doit impérativement être déposé au secrétariat avant fin novembre.

Conseils pour le mémoire

Marier l'inventivité plastique, le respect des usages de mise en page et de présentation typographique. Soigner l'orthographe, la grammaire et la syntaxe.

Couverture

Indiquer la mention suivante :
Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis
U.F.R. Arts, Philosophie et Esthétique
Département Arts plastiques Master
mention Arts plastiques et art contemporain

Ainsi que le parcours de votre Master, soit :
– Ecologie des arts et des médias (EDAM)
– Art contemporain et sciences humaines (ACSH)
– Médiation, exposition, critique (MEC)
– Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)
– Pratiques, histoires, théories de la photographie (PHTP)

Puis :

- la date de soutenance (mois)
- « sous la direction de Madame/Monsieur »
- vos nom et prénom
- votre numéro d'étudiant(e) pour le secrétariat
- le titre et le sous-titre
- une ou plusieurs images (optionnel)

Sommaire

Dès le début du volume, sur une page si possible.

Rédaction

Un travail de recherche de mémoire de Master est un travail de rédaction personnelle. Nous mettons en garde les étudiant(e)s contre le plagiat et la pratique du copié-collé, qui mènent à un ajournement et à une exclusion de notre cursus (voir plus loin l'annexe « Plagiat »). Les propos cités doivent impérativement être mis entre guillemets. Veillez à citer vos sources et à les identifier par un renvoi systématique aux notes en bas de pages. Les conseils de rédaction et de bonne présentation typographique vous seront donnés de manière plus détaillée dans les cours de méthodologie du mémoire.

Annexes

Mettez-les à part si elles sont trop copieuses en M2.

Bibliographie détaillée (par ordre alphabétique)

Ouvrages, ouvrages collectifs, articles, catalogues, revues, mémoires et thèses, sitographie, etc.
Utiliser la même présentation des références que dans les notes.

Table des illustrations

Paginer et légèrer correctement chaque illustration.

Pour les M2

Indiquez l'index *nominum* (index des noms cités) et l'index *rerum* (index des principales notions employées et autres éléments utiles, entretiens, etc.). Le rapport de stage est édité à part (sauf pour le parcours MEC où il est intégré au mémoire).

Passage de M1 en M2

Le passage de M1 en M2 n'est pas automatique mais déterminé par la cohérence et l'intérêt du projet de M2 soumis à la fin du M1.

Directrices et directeurs de Master

Jean-Philippe Antoine
Esthétique, histoire et théorie de l'art contemporain

Sabine Bouckaert
Art contemporain, vidéo, nouveaux médias

Clara Breteau
Imaginaires et perceptions du monde vivant, modes de vie écologiques alternatifs, arts, écologies et écologie, artivismes

Benoit Böhnke
Design graphique (suivi de mémoire comprenant un travail pratique)

Manuela de Barros
Philosophie et esthétique ; arts, sciences, technologies ; théorie du genre

Anne Creissels
Pratique et théorie de la performance, art et féminisme, théories des images, formes visuelles et artistiques du savoir

Michelle Debat
Théorie de la photographie, place de la photographie dans les formes d'art

Catherine de Smet
Histoire du design graphique (XX^e-XXI^e siècles), édition

Nathalie Desmet
Théorie et pratique de l'art contemporain (critique d'art, exposition), muséologie

Gilles Devaux
Pédagogie et enseignement des arts plastiques

Claire Fagnart
*Métacritique, art actuel et document
(documentation de l'art, document
dans l'art, document comme art)*

Jérôme Glicenstein
*Art contemporain (théories et pratiques),
exposition, médiation*

Aliocha Imhoff
*Art et recherche, art et écologie, art et
féminismes, dispositifs énonciatifs,
commissariat étendu, cinéma d'artistes*

Maren Köpp
*Cinéma et art contemporain,
esthétique du film, intermédialité*

Jean-Noël Lafargue
Multimédia interactif, animation

Alice Lenay
Nouveaux médias, art vidéo, performance

Patrick Nardin
*Théorie et pratique de l'art contemporain,
vidéo, film expérimental*

Marian Nur Goni
*Histoire des arts contemporains d'Afrique,
musées, géopolitique, études
postcoloniales, Afrique subsaharienne*

Catherine Perret
*Théorie et histoire des arts modernes
et contemporain*

Soko Phay
*Histoire et théorie de l'art moderne
et contemporain, recherche
sur la transculture et l'art devant
l'extrême*

Marie Preston
*Pratique et théorie de l'art contemporain,
photo, vidéo, performance, pratiques
participatives et contextuelles*

Françoise Py
La représentation de l'espace

*en peinture ; le surréalisme,
l'histoire de l'art du XIX^e
et du XX^e siècle*

Paul-Louis Rinuy
*Art du XX^e et du XXI^e siècle, sculpture,
écrits sur l'art*

Paul-Louis Roubert
Histoire de la photographie

Tania Ruiz
*Aspects et pratiques de l'art contemporain,
art et espace public*

Matthieu Saladin
*Pratique et théorie des arts sonores,
art contemporain, art conceptuel,
art et politique, expérimentation*

Michaële-Andréa Schatt
*Peinture et dessin contemporain,
livre d'artiste*

Anna Seiderer
Art contemporain et anthropologie

François Soulages
*Philosophie, esthétique, image,
photographie, psychanalyse*

Gwenola Wagon
*Vidéo (numérique, analogique), son,
installation vidéo, performance*

Xin Ye
Dessin, calligraphie, peinture

Les adresses mail des directrices et directeurs de Master
sont affichées en face du secrétariat

Diplôme et insertion professionnelle

Principes d'équivalence

Les compétences reconnues par la formation : acquis au titre de connaissances ou compétences à caractère théorique ; enseignements universitaires déjà validés dans le domaine de l'histoire de l'art, des théories artistiques ou esthétiques, ou de disciplines liées (sciences humaines et sociales) ; séminaires théoriques ; travaux à caractère réflexif ou critique ; acquis au titre de compétences à caractère pratique ; enseignements professionnels dans le domaine des arts visuels et ayant fait l'objet d'une validation ; pratique ou enseignement de ces arts ; médiation culturelle ; réalisations collectives ; commissariat d'expositions, etc.

Délivrance du diplôme

Le diplôme de Master est délivré à l'étudiant(e) ayant validé toutes les UE de M1 et M2 correspondant au parcours de formation, soit 120 ECTS. La délivrance du grade de Master fait intervenir trois composantes :

- l'évaluation du mémoire devant un jury de 3 enseignant(e)s choisis en cohérence avec le sujet ;
- les notes acquises aux séminaires et/ou cours ;
- une note de soutenance où la capacité à s'exprimer clairement et en français est déterminante. Le diplôme de Maîtrise est délivré uniquement sur demande de l'étudiant(e) ayant validé toutes les UE de M1 correspondant au parcours de formation, soit 60 ECTS et ayant obtenu 12 de moyenne au mémoire.

Poursuite des études et insertion professionnelle

Le Master Arts plastiques prépare au Doctorat, au concours de recrutement de l'agrégation, à l'enseignement public et privé, aux industries et secteurs des nouveaux médias et du design, à la médiation culturelle et aux métiers de la culture en général, aux musées, centres d'art et galeries, au métier de conseiller artistique dans les services publics, collectivités locales, entreprises et mouvements associatifs.

Marges, la revue du département

La revue *Marges* est à l'origine une initiative de certains doctorant(e)s et enseignant(e)s du département Arts plastiques de Paris 8. La revue publie des numéros thématiques réalisés à partir de questions liées à l'art contemporain, avec une sensibilité interdisciplinaire et en n'excluant aucune approche a priori.

Deux numéros sont publiés par an. Trente-quatre numéros ont été publiés à ce jour :

- n° 1 *Image et architecture*, juin 2003.
- n° 2 *Varia*, mars 2004.
- n° 3 *Arts et industries des corps et de leurs images*, novembre 2004.
- n° 4 *Art et savoirs*, octobre 2005.
- n° 5 *L'Exposition*, juin 2006.
- n° 6 *Art et ethnographie*, juillet 2007.
- n° 7 *Vies d'artistes*, novembre 2007.
- n° 8 *L'Art à l'heure de la société de services*, septembre 2008.
- n° 9 *Irresponsabilité de l'art*, novembre 2009.
- n° 10 *Déplacements des pratiques artistiques*, avril 2010.
- n° 11 *Valeur(s) de l'art contemporain : exposition, économie, usage*, novembre 2010.
- n° 12 *Exposition sans artiste(s)*, printemps 2011.
- n° 13 *Langages de l'œuvre et de l'art*, automne 2011.
- n° 14 *Au-delà du Land Art*, printemps 2012.
- n° 15 *Démocratiser l'art contemporain*, automne 2013.
- n° 16 *Art contemporain et cultural studies*, printemps 2013.
- n° 17 *Remake, reprise, répétition*, hiver 2013.
- n° 18 *Rematéraliser l'art contemporain*, printemps/été 2014.

- n° 19, *Les Temps de l'art*, hiver 2014.
- n° 20, *Dispositifs de l'art contemporain*, printemps 2015.
- n° 21, *Manifestes*, automne 2015.
- n° 22, *L'Artiste théoricien*, printemps 2016.
- n° 23, *Globalismes*, automne 2016.
- n° 24, *L'Expérience dans l'art*, printemps 2017.
- n° 25, *Archives*, automne 2017.
- n° 26, *Instrumentalisation de l'art*, printemps 2018.
- n° 27, *Ce que fait le concept à l'œuvre*, automne 2018.
- n° 28, *L'art avec (ou sans) le marché de l'art*, printemps 2019.
- n° 29, *High and Low*, automne 2019.
- n° 30, *Former les artistes*, printemps 2020.
- n° 31, *Cinéma et arts plastiques*, automne 2020.
- n° 32, *Circulation des idées dans l'art contemporain*, printemps 2020.
- n° 33, *Art contemporain et institutions*, automne 2021.
- Hors-série 1, *La critique en question*, mars 2014.

Marges est une publication des PUV (Presses Universitaires de Vincennes) et de l'association AMP8, association financée prioritairement par le département Arts plastiques.

Parcours EDAM

Cursus de M1	
<u>Semestre 1</u>	ECTS
UE Projet (Semestre 1) – EC Conception du projet de recherche – EC Langue	5 4
UE Recherche (Semestre 1) – EC Séminaire de recherche – EC Stage (S1 ou S2)	6 3
UE Spécialisation (Semestre 1) – EC Expérimentation artistique – EC au choix – Analyse des théories et pratiques contemporaines de l'art – Visites et autres explorations – EC Libre	6 6
<u>Semestre 2</u>	ECTS
UE Projet (Semestre 2) – EC Développement du projet de recherche – EC Mémoire / pratique	3 7
UE Recherche (Semestre 2) – EC Séminaire de recherche – EC Cycle de conférences / Attention : commencent au S1	5 5
UE Spécialisation (Semestre 2) – EC Expérimentation artistique – EC au choix /40h – Analyse des théories et pratiques contemporaines de l'art – Langue par la pratique – EC Libre	5 5
Total M1	60 ECTS

Cursus de M2	
<u>Semestre 1</u>	ECTS
1 UE Recherche (Semestre 1) – EC Séminaire de recherche – EC Présentation de sa recherche	6 3
1 UE Spécialisation (Semestre 1) – EC Monter, montrer, exposer – EC au choix : – Intensif en septembre avec un artiste invité – EC Libre – EC au choix : – Analyse des théories et pratiques contemporaines de l'art – Visites et autres explorations	7 7
<u>Semestre 2</u>	ECTS
1 UE Réalisation (Semestre 2) – EC Mémoire / Pratique – EC Soutenance / Exposition – EC Cycle de conférences Attention : commence au S1	17 9 4
Total M2	60 ECTS

Présentation

Au sein du Master Arts plastiques, le parcours Ecologie des arts et des médias : esthétiques et pratiques contemporaines de l'art développe une articulation cohérente entre les pratiques artistiques et les approches théoriques les plus contemporaines : nouvelles écritures numériques, post-cinéma, arts sonores, design graphique, rapports étendus avec les publics, pratiques collaboratives, écosophie.

L'écologie des arts et des médias est entendue comme l'étude des relations entre les technologies médiatiques, les environnements informationnels et les sociétés humaines, à travers les arts, la culture et leur diffusion.

L'expérimentation constitue l'axe méthodologique de ce parcours, de telle sorte que la production artistique puisse légitimement relever de la recherche et que la production théorique puisse elle-même reposer sur des processus de création.

Cette spécialité privilégie la multidisciplinarité, croisant les approches et les savoirs : modes de pensée et d'écriture contemporaines ; typographie et pratiques éditoriales ; sound studies et pratiques sonores ; exploration artistique de l'espace public ; écosophie et praxis artistique ; mise en perspective des dispositifs techniques, sociaux et symboliques.

La formation propose quatre orientations complémentaires qui correspondent aux axes de recherche de l'équipe de recherche TEAMeD (Laboratoire AIAC - EA 4010) : Cinémas et nouvelles écritures, Design graphique, Écosophie et technocritique, Sphères publiques.

Ce master est orienté vers les métiers de la

création, de la production et de l'accompagnement artistique dans les divers champs de l'art contemporain. Nos étudiant(e)s se préparent également aux métiers des secteurs contigus comme les industries culturelles, éditoriales, les nouveaux médias et le design. Pour celles et ceux qui souhaitent continuer la recherche universitaire ce Master donne accès au Doctorat d'esthétique, sciences et technologies des arts et à d'autres programmes doctoraux.

Cette spécialité intègre des étudiant(e)s issus de parcours divers, Licence Arts plastiques, Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), et diplômé(e)s d'autres disciplines artistiques ou relevant de la culture et des médias. Pour intégrer le master, une formation ou une expérience équivalente dans l'art contemporain ou un domaine proche est indispensable, ainsi qu'une bonne connaissance de la langue française (C1 sur l'échelle du cadre européen de référence). Il est également attendu que les étudiant(e)s aient été formé(e)s au préalable à l'écriture argumentative et aux prémices de la construction d'un projet artistique.

Cycle de conférences

Un cycle de conférences MIP (ArTec) est associé au parcours EDAM. Il s'agit dans ce cycle de conférences d'étudier les rapports d'influence mutuelle entre les technologies médiatiques, les environnements informationnels, les agencements sociaux et les faits culturels.

Le cycle comprend six conférences. Ce cycle est porté par les membres de l'équipe TEAMeD. Il propose des interventions ouvertes sur les différentes thématiques portées par l'écologie des arts et des médias.

Chaque conférence s'intéresse en ce sens aux signes, aux images, aux sons et aux messages qui circulent dans nos sociétés en mettant en évidence leur rôle dans l'élaboration des formes culturelles. L'étude de leur réception et de leurs usages croise celle de l'appropriation et de la transformation des outils et des techniques, notamment à l'œuvre dans les pratiques artistiques contemporaines

Stage

Le suivi des stages est assuré par les enseignants du département. Chaque étudiant(e) est encadré(e) par son directeur ou sa directrice de recherche qui supervise la cohérence du choix du lieu de stage, son bon déroulement et corrige le rapport de stage.

Mémoire

Les contraintes décrites plus haut s'appliquent au parcours EDAM. Les convergences mises en place entre enseignements théoriques et expériences permettent la définition progressive d'un projet, en relation avec un travail pratique.

Soutenance/exposition

Pour les étudiant(e)s praticien(ne)s, l'exposition des travaux lors des soutenances de mémoire est un point auquel les enseignant(e)s du Master EDAM attachent une importance particulière. Les modalités de présentation du travail plastique font ainsi partie intégrante de l'évaluation.

Site web

<http://www.arpla.fr/edam/>

Responsables du master

Tania Ruiz & Matthieu Saladin
edam@univ-paris8.fr

Parcours ACSH

Cursus de M1	
<u>Semestre 1</u>	ECTS
UE Projet	
– Conception du projet de recherche	3
– Langue	6
UE Recherche	
– Séminaire de recherche	6
– EC stage	3
UE Spécialisation	
– EC Spécialisation	6
– EC Développement	6
<u>Semestre 2</u>	ECTS
UE Projet	
– Projet de recherche	2
– Mémoire / Pratique	7
UE Recherche	
– Séminaire de recherche II	6
– Cycle de conférences	3
UE Spécialisation	
– EC Spécialisation	6
– EC Développement	6
Total M1	60 ECTS

Cursus de M2	
<u>Semestre 1</u>	ECTS
UE Recherche	
– Séminaire de recherche II	6
– Suivi de sa recherche	3
– Cours en langue étrangère	6
UE Spécialisation	
– EC Renforcement	6
– EC Situer sa recherche	6
– EC Stage	3
<u>Semestre 2</u>	ECTS
UE Réalisation	
– Mémoire / Pratique	17
– Soutenance / Exposition	9
– Cycle de conférences	4
Total M2	60 ECTS

Présentation

Le parcours Art Contemporain et Sciences Humaines vise à explorer l'art contemporain (peinture, sculpture, performance, installation, architecture, dessin, vidéo, photographie, design etc.) et son ouverture aux autres disciplines – danse, théâtre, cinéma, musique, littérature – dans des perspectives historique, anthropologique et philosophique. Il forme des professionnel(le)s dans le champ de la recherche en art contemporain, de l'écriture et de la critique d'art, de la création artistique et des différentes voies de sa mise en valeur.

La perspective historique concerne la connaissance diachronique de l'histoire de l'art, l'élaboration et l'écriture de l'histoire de l'art contemporain, l'archéologie du contemporain, les relations de l'art actuel avec les productions passées, les manières multiples dont le passé continue à agir au présent, les hétérochronies à l'œuvre dans l'âge contemporain.

La perspective anthropologique concerne les manières dont se constituent, dans le champ de l'art, les études post-coloniales et décoloniales, et dont sont traitées les questions du néocolonialisme, de la néocolonialité, des relations à différentes pratiques culturelles et modalités de transmission.

La perspective esthétique aborde les questions théoriques et philosophiques d'un point de vue diachronique, mais aussi les questions de la mise en jeu des idéologies, de la mondialisation de l'art contemporain.

Ce parcours s'adresse aux étudiant(e)s désireux d'approfondir leur connaissance théorique et pratique de l'art contemporain et leur réflexion critique et d'arriver à un haut niveau de compétence et de savoir

dans ce champ professionnel. Il s'adresse aussi à des artistes désireux d'interroger leur pratique artistique par une connaissance et une analyse raisonnées. A ce titre, il permet de situer sa propre pratique dans une logique comparatiste, de l'analyser pour l'approfondir et l'enrichir. Il aide les étudiant(e)s à construire leur propre réflexion, et à élaborer une production écrite ou plastique qui sert de base à la réalisation d'un mémoire écrit soutenu en fin de deuxième année de master, accompagné ou non d'une exposition de leurs propres œuvres, élaborées pendant le temps du master. Tout en proposant un haut niveau d'expertise qui permet de s'insérer dans les différents registres (recherche, critique, écriture, monde des musées et des centres d'art, exposition, production) du monde de l'art contemporain, ce parcours prépare au 3e cycle universitaire et aux thèses en art contemporain (histoire, anthropologie esthétique) et aux thèses de recherche-création.

L'enseignement est assuré par des enseignant(e)s spécialistes d'un des domaines, théoricien(ne)s en esthétique ou en anthropologie de l'art, artistes, historien(ne)s de l'art contemporain.

Objectifs

- Pratiquer une analyse historique et archéologique du système de l'art contemporain et construire l'histoire de l'art actuel
 - Proposer une diversité d'approches historiques, théoriques et esthétiques de l'art actuel
 - Permettre aux artistes de construire à partir de leur propre pratique une analyse raisonnée de certaines facettes de l'art actuel.
- Notre public est principalement composé

d'étudiant(e)s en formation initiale ou en reprise d'études, qui se destinent à devenir artistes, enseignant(e)s en arts plastiques, médiateurs ou médiatrices, commissaires d'exposition, critiques, ou qui cherchent à faire un point théorique sur leurs engagements professionnels.

Principales compétences acquises à la fin du Master :

– avoir des connaissances historiques, théoriques et pratiques approfondies en art contemporain en général, pouvoir, le cas échéant, poursuivre en menant un travail spécialisé de recherche en thèse de doctorat

– être apte à mener une réflexion critique et historique sur l'art actuel et son fonctionnement, ainsi que sur son histoire proche

– être informé du fonctionnement du milieu de l'art contemporain (institutions culturelles, musées, bibliothèques, médiathèques, centres d'arts, organisation d'exposition, journalisme, critique, métiers de l'édition, métiers de la recherche critique en art contemporain, iconographie, documentation, médiation culturelle, etc.)

– rendre compte du développement de l'art contemporain par des productions écrites et orales diversifiées : écrits historiques, théoriques ou critiques, commissariat d'exposition ou de manifestation culturelle, collaboration active à des activités artistiques et culturelles.

Cette formation en deux ans allie enseignement théorique, historique et théorique (historique, philosophique, anthropologique...) sur l'art contemporain, stage de découverte du milieu de l'art contemporain, et recherche personnelle de haut niveau par la rédaction

d'un mémoire de fin d'étude sur un sujet précis. Elle mêle l'acquisition d'un savoir théorique, la construction d'une approche critique autonome et la production d'une recherche personnelle, faisant l'objet d'un suivi personnalisé par un enseignant(e) responsable, le directeur ou sa directrice de recherche.

Enseignements

– Méthodologie : enseignements qui visent à accompagner l'étudiant dans son travail personnel de recherche et dans l'élaboration de son projet de recherche en M1, puis de son mémoire de fin d'études en M2. Ils aident à la constitution d'une méthode critique de recherche – bibliographie, lecture critique de textes fondamentaux, analyse des œuvres –, au développement d'une problématique personnelle originale et à la rédaction du mémoire.

– Disciplinaire : enseignements le plus souvent historiques ou théoriques qui offrent néanmoins l'occasion de se confronter à une expérience pratique originale ou de croiser les arts plastiques avec d'autres disciplines.

– Développement : en M1 et en M2, enseignements qui offrent, sous forme de séminaire notamment, une formation en esthétique, en théorie de l'art ou en histoire de l'art contemporain.

Stage

Les stages ont pour but de familiariser l'étudiant avec le monde de l'art contemporain et de l'aider dans la construction d'un projet personnel de professionnalisation. Ils sont obligatoires et comprennent 32 h en M1. Exceptionnellement, une dispense de stage peut être accordée après dépôt d'une

demande motivée au secrétariat des Masters, et à la condition de la remise d'un rapport précis sur l'expérience professionnelle de l'étudiant. Le suivi des stages est assuré par les enseignant(e)s du département ; chaque étudiant est encadré par son directeur ou sa directrice de recherche qui supervise la cohérence du choix du lieu de stage – institution culturelle ou artistique, atelier d'artiste, galerie d'art, etc. –, son bon déroulement et évalue le rapport de stage. Le rapport de stage comprend une dizaine de pages (15 à 20.000 signes) et doit être remis en fin d'année au directeur ou à la directrice de recherche.

Cycle de conférences

L'étudiant doit suivre des cycles de conférences, colloques ou journées d'études proposés à Paris 8 dans le cadre de la formation ou se déroulant à l'extérieur de l'université, en relation avec son objet de recherche. Il doit rédiger un compte rendu évalué par son directeur ou sa directrice de recherche.

Mémoire

Les contraintes décrites plus haut s'appliquent au parcours ACSH. À noter que le mémoire ACSH est obligatoirement un mémoire de recherche historique ou esthétique abordant l'art actuel dans une perspective choisie par l'étudiant(e), et selon une méthode historique ou esthétique, en relation avec le contemporain sous toutes ses modalités.

Débouchés

Les débouchés de ce Master sont diversifiés. Ils concernent prioritairement la recherche et ses finalités universitaires, enseignant(e)es et pédagogiques (thèse, enseignements supérieurs et secondaires,

préparation de l'agrégation d'arts plastiques, échanges avec l'Institut National d'Histoire de l'Art, la MSH Paris-Nord, etc.). Ils embrassent également de nouveaux secteurs (métiers d'art, médiations, institutions culturelles, médiathèques, centres d'arts, organisation d'exposition, critique, etc.).

Rythme des cours

Les EC peuvent être semestriels ou annuels. Les EC semestriels peuvent être hebdomadaires, bimensuels ou avoir lieu sous forme de cours intensif.

Les EC annuels, qu'ils soient validables au premier ou au second semestre, commencent TOUS au premier semestre et n'autorisent pas une inscription en cours d'année. Ils peuvent être bimensuels ou en calendrier spécial.

Conditions d'inscriptions

L'intégration du master ACSH se fait sur dossier de candidature à soumettre aux responsables du master avant le 1er juin 2022.

Il comprend une lettre de motivation et une présentation du projet de recherche en master.

Parcours MEC

Cursus de M1	
<u>Semestre 1</u>	ECTS
UE Construction du projet de recherche	
– EC Méthodologie de la recherche	4
– EC Intro. à la recherche	4
UE Recherche	
– EC Théorie (ou Libre)	4
– EC Cycle de conférences	4
UE Professionnalisation	
– EC Pratique	5
– EC Professions de l'art contemporain	5
– EC Langue	4
<u>Semestre 2</u>	ECTS
UE Recherche	
– EC au choix Théorie ou libre	4
– EC Cycle de conférences pro.	4
UE Professionnalisation	
– EC Professions de l'art contemporain	4
– EC Pratique et Projet collectif	4
UE Projet de recherche et stage	
– EC Suivi individuel des projets de recherche	2
– EC Validation du mémoire	5
– EC Stage	3
Total M1	60 ECTS

Cursus de M2	
<u>Semestre 1</u>	ECTS
UE Recherche et professionnalisation	
– EC Pratique	10
– EC Séminaire de recherche	10
– EC au choix Théorie ou libre	10
<u>Semestre 2</u>	ECTS
	PRO./ RECHERCHE
UE Recherche et professionnalisation	
– EC Pratique (Professionnel)	4/5
Théorique (Recherche)	
– EC au choix Théorie ou libre	4/5
UE Mémoire et stage	
– EC Rédaction du mémoire	10/15
– EC Soutenance du mémoire	4/5
– EC Stage (en M2 Professionnel)	8/-
Total M2	60 ECTS

Présentation

Ce parcours propose de développer une réflexion et une pratique de la médiation, des expositions d'art contemporain et des écritures critiques sur les œuvres d'aujourd'hui. Il offre deux options, recherche ou professionnelle. Tandis que l'option professionnelle du parcours Médiation, exposition, critique (MEC Pro) vise à une insertion rapide des étudiant.e.s dans le domaine professionnel, l'option recherche (MEC Recherche) permet de développer une recherche théorique ; elle est ouverte aux projets personnels de recherche et recherche-création dans le domaine du commissariat et de la critique d'art et permet l'accès au doctorat.

Master 1 | Un tronc commun

Le master propose une première année commune et se scinde en une formation professionnalisante (MEC pro) et une formation à la recherche (MEC recherche) en master 2. La première année conforte la connaissance de l'art contemporain, de ses dispositifs de production et de diffusion, de ses modes de fonctionnement, des activités de publication et d'écriture afférentes, des pratiques curatoriales, de l'histoire des expositions et de l'histoire de la critique à partir de mises en situation concrètes (galerie école, ateliers d'écriture...). Ce programme doit permettre de développer une réflexion tenant compte à la fois de la diversité du champ artistique contemporain et de la variété des publics.

Master 2 | Une option recherche, une option professionnelle

Le master 2 Médiation, Exposition, Critique / professionnel propose aux étudiant.e.s des perspectives d'insertion professionnelle à partir d'une formation sur le terrain.

Le master 2 Médiation, Exposition, Critique / recherche propose aux étudiant.e.s un approfondissement de la réflexion et prépare au troisième cycle universitaire. Dans le cas d'un mémoire de recherche ou recherche-création, l'étudiant.e pourra proposer un projet d'écriture et/ou un projet curatoriale qu'il elle devra concrétiser au terme de son parcours.

Les enseignements

Les enseignements se répartissent suivant trois types de cours, méthodologiques, disciplinaires et professionnels.

Méthodologiques : les enseignements théoriques présents en M1 et M2 ont pour objet de faire prendre conscience aux étudiants de ce que sont le discours sur l'art, la médiation de l'art contemporain, la relation de l'art aux institutions et au marché ; ils sont amenés à connaître et à interroger les lieux de l'art, les conceptions muséologiques (passées ou en cours), les enjeux de la critique d'art ou du commissariat d'exposition, les pratiques curatoriales...

Disciplinaires : les enseignements théoriques ou pratiques permettent d'initier les étudiants à une activité de médiation, une activité de critique d'art ou à une pratique curatoriale. Cela concerne aussi bien la résolution de problèmes liés à la production d'une œuvre (ou à son activation dans l'espace public), que l'organisation d'expositions (avec les questions spécifiques liées à l'exposition des nouveaux médias, à la scénographie d'exposition ou à la communication). D'autres enseignements pratiques relèvent de l'accompagnement des œuvres : rédaction de dossiers de presse, rédaction de textes de catalogues, de notices, de cartels, conception d'audioguides, comptes

rendus, essais critiques.

Professionnels : les enseignements d'ouverture sur le monde professionnel ont pour but d'initier les étudiant.e.s à la réalité professionnelle des métiers de la médiation, de l'exposition et de l'écriture sur l'art. Deux types de cours sont proposés. D'un côté des cours interrogeant l'activité des professionnel.les du monde de l'art et de la culture, y compris en leur rendant visite sur le terrain (dans des centres d'art, musées, services des publics, ateliers d'artistes, résidences...) ; de l'autre, des « cycles de conférences » où, à l'inverse, ce sont des professionnel.les qui se rendent à Paris 8 ou des workshops animés par des professionnel.les de la culture. Une galerie située au sein de Paris 8 fonctionnant comme un laboratoire permet également aux étudiant.e.s de s'initier en grandeur nature aux problématiques spécifiques de l'exposition

Stages

Les stages sont une composante importante du Master Médiation, Exposition, Critique professionnel. En accord avec ses enseignant.e.s, les étudiant.e.s choisissent de les effectuer dans le domaine professionnel auquel ils ou elles se destinent. Ils se tiennent à deux moments :

en M1, où il s'agit de découvrir le fonctionnement d'une structure par l'intermédiaire d'un stage de découverte.

en M2 (professionnel), où il s'agit sur une durée plus longue (de trois à six mois) de s'immerger dans le milieu professionnel. Dans ce parcours, les stages se déroulent au sein d'institutions publiques (musées, centres d'art contemporain, etc.), d'entreprises culturelles privées (sociétés de ventes aux enchères publiques, maisons

d'édition, galeries, fondations, etc.) et au sein des nouveaux espaces de production et d'action culturelle (réutilisation de friches industrielles, espaces intermédiaires, structures associatives).

Ils peuvent se faire dans le cadre du programme Erasmus au sein d'institutions ou d'entreprises européennes. Ils privilégient les situations où recherche et création artistique sont accueillies dans les institutions culturelles (musées d'art contemporain et centres d'art ou de création contemporaine, résidences d'artistes), les collectivités territoriales ou les espaces publics. Ils font l'objet d'un rapport, lié au mémoire et donnant lieu à une validation universitaire.

Il n'y a pas de période banalisée pour les stages afin de permettre aux étudiants de choisir les meilleurs stages en fonction des opportunités.

Débouchés

Les objectifs professionnels du master mention Arts plastiques parcours MEC peuvent être structurés en 5 axes :

1. Métiers de la médiation en art contemporain
2. Métiers de l'exposition
3. Métiers de la médiation culturelle et métiers de la culture en général : musées, centres d'art, Conseiller artistique dans les services publics de l'État et des collectivités territoriales, mouvements associatifs, Entreprises privées, fondations d'art, galeries, sociétés de vente aux enchères publiques, édition, presse, conseil en mécénat
4. Métiers dans le champ de l'art et dans les secteurs artistiques et professionnels (musée, galerie, fondation privée et

publique, centre d'art photographique, responsable de collections, responsable editing presse, éditeurs d'art, reporters, artistes, assistants...).

5. Métiers de la recherche en art contemporain

Recherche

Le Master MEC, option Recherche donne accès au Doctorat Esthétique, sciences et technologies des arts. Le stage n'est obligatoire pour cette option ; le but est de développer une recherche théorique dans les domaines de la médiation, de l'exposition, de la muséologie, de la critique d'art et autres domaines apparentés et/ou d'articuler recherche et projet d'intégration professionnelle par le biais de la recherche-action en étroite relation avec les terrains professionnels spécifiques de chaque parcours-type de la mention de Master Arts Plastiques.

Parcours MEEF

Cursus de M1	
2 UE et ECUE	
<u>Semestre 1</u>	ECTS
1 UE et ECUE	
– EC Culture artistique et méthodologie des questions écrites du CAPES	7
– EC Atelier de pratique artistique	9
– EC Fondamentaux d'une discipline voisine	3
– EC Didactique des arts plastiques et histoire de la discipline	5
– EC Langue	1
– EC Séminaire de recherche	3
– EC Contexte d'exercice du métier – tronc commun	2
<u>Semestre 2</u>	
1 UE et ECUE	
– EC Culture artistique et méthodologie des questions écrites du CAPES	4
– EC Atelier de pratique artistique	7
– EC Fondamentaux d'une discipline voisine	2
– EC Didactique des arts plastiques et analyse des pratiques professionnelles	3
– EC Langue	1
– EC Séminaire de recherche	3
– EC Contexte d'exercice du métier – tronc commun	3
– EC Stage	3
Total M1	60 ECTS

Cursus de M2	
2 UE et ECUE	
<u>Semestre 1</u>	ECTS
1 UE et ECUE	
– EC Didactique des arts plastiques et usage des TICE	7
– EC Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé	6
– EC Pratique et théorisation artistique	6
– EC Langue	2
– EC Contexte d'exercice du métier – tronc commun	3
– EC Séminaire de recherche et suivi individualisé	6
<u>Semestre 2</u>	
1 UE et ECUE	
– EC Stage professionnel	8
– EC Mémoire professionnel	8
– EC Didactique des arts plastiques et projet d'enseignement	7
– EC Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé	2
– EC Pratique et théorisation artistique	2
– EC Contexte d'exercice du métier – tronc commun	3
Total M2	60 ECTS

Présentation

Dans chaque académie, un Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) a été créée pour mettre en œuvre des Masters professionnels MEEF : Métiers de l'enseignement de l'Education et de la Formation. Ce Master concentre la préparation aux concours durant une première année au bout de laquelle les étudiants passent les épreuves d'admissibilité (vers le mois d'avril) puis les épreuves d'admission (fin juin début juillet). L'année suivante les lauréats de ces concours bénéficient d'une formation en alternance. Guidés par des tuteurs, ils exercent le métier d'enseignant dans le cadre d'un stage sur l'année (un mi-temps devant élèves, rétribué plein temps) et suivent différents cours à l'université afin d'accompagner leur entrée dans la profession, de développer un mémoire de recherche professionnel et de valider leur deuxième année de Master (indispensable pour être titularisé). Les étudiants qui ont validé confortablement la totalité du M1 – MEEF sans réussir le CAPES, peuvent également poursuivre en M2 – MEEF tout en profitant à nouveau d'une préparation au concours.

Une brochure indépendante, téléchargeable depuis artweb (<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?Inscription-et-brochure>), détaille les modalités et contenus de ces deux années de Master ainsi que les bibliographies, les textes officiels et des recommandations de travail.

En résumé

Les deux années de MEEF – Arts plastiques ont trois visées essentielles : la préparation du CAPES externe d'arts plastiques, une formation professionnelle à l'enseignement artistique en alternance

avec des stages en milieu professionnel et un engagement dans la recherche universitaire finalisé par la rédaction d'un mémoire.

Enseignements

Les enseignements du parcours MEEF – Arts plastiques sont très largement assurés par le département Arts plastiques de l'université Paris 8, mais relèvent d'une nomenclature propre à l'INSPE de Créteil, indépendante de celle en vigueur dans les autres Masters du département.

Le M1 – MEEF est essentiellement centré sur la préparation au concours du CAPES externe d'arts plastiques. Les épreuves d'admissibilité ont lieu vers le mois d'avril et les épreuves d'admission se déroulent fin juin – début juillet. Durant l'année les étudiants bénéficient de cours de méthodologie et de cycles de conférences consacrés au programme de l'épreuve écrite du CAPES. Des ateliers de pratique artistique visent à développer leurs compétences plastiques et techniques ; leur pratique personnelle est interrogée et approfondie. Selon l'option choisie (architecture-paysage ; arts appliqués-desing ; cinéma-art vidéo ; photographie ; danse ; théâtre ; arts numériques), un cours les aide à maîtriser l'histoire et les questions propres au domaine concerné. Un séminaire a pour but d'initier les étudiants à la recherche et de mettre en réflexion quelques notions fondamentales des programmes officiels de l'enseignement des arts plastiques.

Une UE de « tronc commun » prise en charge par l'INSPE consiste à travailler des questions d'enseignement, transversales à toutes les disciplines et relatives au partenariat. Comme tous les étudiants MEEF, ceux du parcours Arts plastiques doivent valider une UE de langue non

compensable. Une formation didactique sur toute l'année prépare et accompagne le stage dans un établissement de l'Académie de Créteil. Des épreuves et des oraux blancs sont proposés tout au long de l'année.

En M2 – MEEF, les lauréats du concours bénéficient d'une formation en alternance. Guidés par des tuteurs, ils exercent le métier d'enseignant dans le cadre d'un stage sur l'année (un mi-temps devant élèves, rétribué plein temps) et suivent, les mercredis et jeudis, différents cours.

Une UE de « pratique et théorisation artistique » a pour but d'identifier les questions artistiques en œuvre dans la pratique personnelle de l'étudiant et de la questionner en fonction des programmes officiels. À nouveau, les étudiants doivent valider une UE de langue et sont conviés par l'INSPE à travailler sur des problèmes communs à toutes les disciplines. Mais l'essentiel de l'année consiste à soutenir leur entrée dans le métier : des UE de didactique et d'analyse des pratiques professionnelles aident les étudiants à concevoir leurs cours, à les analyser et à remédier aux différents problèmes rencontrés. Le mémoire professionnel a pour vocation d'enclencher une réflexion critique sur l'enseignement à partir d'une problématique spécifique.

Les étudiants qui ont validé confortablement la totalité du M1 – MEEF sans réussir le CAPES (nommés les « Phoenix ») peuvent également poursuivre en M2 – MEEF tout en profitant à nouveau des cours préparant au concours.

Stage

En M1 – MEEF, les étudiants effectuent un stage de 72 heures dans un établissement scolaire de l'Académie de Créteil. Il s'agit non seulement d'observer

le fonctionnement d'un établissement et le travail de l'enseignant d'arts plastiques en poste (tuteur) mais encore d'assurer des séquences de cours sous le regard critique de ce tuteur et d'un autre stagiaire. Ce stage donne lieu à un rapport écrit qui amorce le mémoire de M2.

En M2 – MEEF, l'étudiant stagiaire lauréat du CAPES dispense 9 h de cours à des classes dans un établissement de l'Académie de Créteil (sa rémunération est celle d'un plein temps). Il est aidé par un enseignant tuteur et un formateur INSPE qui, tout au long de l'année, le guident tant pour préparer, mettre en œuvre et analyser ses cours que pour comprendre son rôle dans l'établissement. Des visites sont organisées par l'un et l'autre tuteurs. Le tuteur INSPE aide l'étudiant à constituer le portfolio qui devra répondre aux différentes compétences professionnelles. Ce portfolio est la pièce essentielle à partir de laquelle l'INSPE prononcera son avis sur la titularisation du stagiaire.

Un étudiant « Phoenix » suit un stage de pratique accompagnée sur une durée de 144 heures sauf s'il exerce sur l'année une charge d'enseignant d'arts plastiques en qualité de vacataire ou de contractuel (auquel cas, il est dispensé de stage).

Mémoire

Les étudiants du M1 – MEEF, étant principalement mobilisés par la préparation du concours, n'ont pas de mémoire à rédiger. En revanche, un séminaire et un écrit professionnel conçu au regard de l'expérience en stage permettent d'esquisser une approche problématisée de l'enseignement et d'ouvrir une réflexion qui pourra être développée en seconde année.

En M2 – MEEF l'étudiant rédige

un mémoire de recherche centré sur sa pratique professionnelle débutante. Ce travail est encadré par un séminaire et suivi par un directeur ou sa directrice de mémoire. Son tuteur peut également y contribuer.

Parcours PHTP

Cursus de M1

Semestre 1

- 1 UE Recherche
 – EC Méthodologie théorique 4
 – EC Outils méthodologiques 2
 – EC Méthodologie pratique 4

- 1 UE Spécialisation
 – EC Spécialisation théorique 5
 – EC Spécialisation pratique 5

- 1 UE Développement
 – EC Culture numérique 5
 – EC Technique photographique 5

Semestre 2

- 1 UE Recherche
 – EC Méthodologie théorique 4
 – EC Méthodologie pratique 4

- 1 UE Spécialisation
 – EC Spécialisation théorique 5
 – EC Spécialisation pratique 5

- 1 UE Développement
 – EC Cycle de conférence Pro 1
 – EC Cours technique 2
 – EC Langue appliqué (hors CDL) 1
 – EC Libre Arts plastiques 2

- 1 UE Projet
 – EC Projet de détermination théorique 3
 – EC Projet de détermination pratique 3

Total M1 60

Cursus de M2

Semestre 1

- UE Recherche
 – EC Méthodologie théorique 5
 – EC Méthodologie pratique 5
 – EC Séminaire de recherche 5

- UE Spécialisation
 – EC Théorie photographique 5
 – EC Libre 5

- UE Développement
 – EC Cycle de conférence Pro 2
 – EC Culture numérique 2
 – EC Cours technique 3 2

Semestre 2

- UE Recherche
 – EC Méthodologie théorique 4
 – EC Méthodologie pratique 4

- UE Spécialisation
 – EC Spécialisation théorique 5
 – EC Spécialisation pratique 5

- UE Stage
 – EC Stage 3
 – EC Rapport de stage 3

- UE Réalisation
 – EC Mémoire théorique 6
 – EC Mémoire pratique 6

- EC Soutenance 4

Total M2 60

Présentation

L'université Paris 8 est le seul établissement d'enseignement supérieur au niveau régional et national à délivrer un Master mention Arts plastiques, parcours Pratiques, histoires, théories de la photographie, qui se concrétise sous la forme d'un double mémoire à la fois théorique et pratique bénéficiant d'un double encadrement méthodologique. Ce parcours, administré par le département Photographie, propose une formation orientée vers la recherche et la création photographique, dans ses dimensions pratiques, historiques et théoriques, ses implications dans l'art contemporain et le monde professionnel de l'image.

Articulé à partir de l'axe de recherche « Acte » au sein d'équipe « Esthétique, Pratiques & Histoire des arts » du Laboratoire AIAC « Arts des Images & Arts contemporain » (EA 4010) qui a pour objectif l'élaboration de nouveaux champs théoriques en photographie à partir de la notion d'acte et ce au regard de la pratique photographique mais aussi de l'art et du monde contemporain, ce parcours est organisé selon trois axes d'enseignements : théorie, pratique et professionnel.

Il vise notamment l'acquisition des compétences suivantes :

- l'acquisition de connaissances de haut niveau en théorie, histoire et esthétique de la photographie et de l'art contemporain afin d'être capable de penser la photographie dans ses enjeux critiques au sein d'une formation pluridisciplinaire ;

- l'acquisition et la maîtrise des compétences pratiques et techniques concernant la production et la pratique de l'image photographique afin d'être capable de concevoir et de réaliser un projet de recherche artistique

approfondi et innovant, articulant théorie et pratique ;

- l'acquisition et la maîtrise de la chaîne de production technique de l'image photographique et la connaissance du fonctionnement des nouveaux réseaux de diffusion afin de privilégier une ouverture sur les processus de production et de diffusion de l'image photographique en prise avec le milieu professionnel contemporain ;

- l'acquisition et le développement des méthodes visées par les objectifs scientifiques des domaines de la recherche universitaire en photographie ainsi que celles requises pour une pratique photographique personnelle et professionnelle, que ce soit dans la sphère artistique ou dans les domaines des institutions culturelles afin de pouvoir se positionner dans le monde artistique contemporain ;

- la transmission des moyens théoriques, des outils professionnels et la sensibilisation au contexte contemporain pour inventer de nouveaux métiers dont l'émergence est sans cesse visible dans les domaines où l'image photographique est tant vecteur de l'art contemporain qu'image appliquée au sein d'entreprises et d'institutions de plus en plus nombreuses et diversifiées utilisant la force et l'économie de l'image à leurs fins.

Conditions d'accès

Aux conditions essentielles d'accès à la mention Art plastiques du Master Art s'ajoutent des conditions spécifiques d'accès au parcours Pratique, histoires, théories de la photographie sur commission d'admission (30 places en Master 1 ; 30 places en Master 2).

Organisation et contenu des enseignements

Le parcours Pratiques, histoires, théories de la photographie comprend une forte composante méthodologique d'initiation à la recherche et à la création aboutissant à la production d'un double mémoire singularisé par une double direction théorique et pratique. Il est accompagné d'un rapport de stage obligatoire qui s'articule avec une prise en compte du monde professionnel durant le cursus.

Le parcours est organisé en quatre semestres sur les deux années du Master :

– Semestre 1 : mise en place des structures de suivi méthodologiques à la fois en théorie et en pratique photographique ; renforcement des outils de méthodologie théorique ; enseignements de spécialisation en théorie et en pratique de la photographie ; outils et culture technique.

– Semestre 2 : poursuite du suivi méthodologique en théorie et en pratique et élaboration du projet de détermination de fin de Master 1 ; cycle de conférence sur le monde et les métiers de la photographie : cours technique ; langue appliquée à la photographie.

– Semestre 3 : mise en place du suivi méthodologique pratique et théorique de Master 2 ; séminaire de recherche ; approfondissement spécialisation théorique : EC libre ; outils et culture technique ; cycle de conférence sur la professionnalisation.

– Semestre 4 : élaboration du mémoire de Master 2 sur les parties pratique et théorique en vue la soutenance en fin de semestre ; fenêtre de mobilité (échanges internationaux, stage obligatoire avec rapport de stage).

Pour tous renseignements complémentaires voir la brochure du département Photographie et contacter le secrétariat du Département photographie : bureau A065, 01 49 40 66 15
secretariat.photographie@univ-paris8.fr

Spécialité ATI

Voir la brochure indépendante de la spécialité Art et Technologies de l'Image.

Département Arts et Technologies de l'Image
Bâtiment A, salle 079, 01 49 40 66 04
secretariat.ati@univ-paris8.f

Langues

Dans votre parcours universitaire vous devrez choisir l'apprentissage ou l'approfondissement d'une seule langue. Un seul changement en cours de parcours est autorisé et doit être justifié. Il vous est cependant possible de suivre des cours d'une autre langue en EC libre ou EC de découverte.

Le Centre de langues (CDL) propose des cours de différentes langues vivantes.

Secrétariat du CDL : Bâtiment B 1
Bureaux B 204/205
Téléphone : 01 49 40 68 43

Attention : à compter de la rentrée 2018, il est dorénavant impossible de prendre l'anglais comme EC libre ou de découverte.

Calendrier des cours de langues

Début septembre : ouverture des préinscriptions au CDL via moodle.

Calendrier de l'année : se renseigner directement auprès du CDL.

Cours d'anglais de l'UFR Arts au centre des langues (CDL)

Au préalable, tout étudiant nouveau à Paris 8 doit passer un test de niveau (Oxford Placement Test).

Quand et comment passer le test de niveau ?

– dès la première semaine de septembre

Chaque étudiant reçoit un coupon détachable avec un code personnel qui lui sera demandé en ligne pour passer ce test. Ce coupon est délivré avec la carte d'étudiant. Après avoir validé et ouvert votre espace personnel Paris 8 vous aurez accès à l'onglet test de langue où un lien vous mènera directement sur le site

du test. Pour vous préparer au test, veuillez lire attentivement le document suivant : <http://www2.univ-paris8.fr/cdl/spip.php?article8>

NB : Les étudiants en Master doivent demander leur code directement au CDL (bureaux B204-B205).

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une fois !

Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de remplir correctement votre adresse mail où l'on vous enverra ensuite vos résultats.

Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre :

General English A0 : niveau grand débutant, stage intensif de 4 jours précédant la rentrée de chaque semestre

General English A1 : niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation. **Attention** : ces cours étant ouverts aux étudiants de plusieurs départements, ils commenceront mi-septembre.

À partir du niveau A2, les étudiants doivent suivre des cours d'anglais de spécialité : English for Arts.

English for Arts A2 et B1 : il est fortement recommandé de valider deux semestres d'un cours de même niveau avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir au moins 14/20.

À partir du niveau B2 : Le CDL propose des cours d'anglais pour Arts B2+. Par ailleurs les étudiants peuvent également suivre un cours du département d'anglais (DEPA) dans la mesure des places disponibles (pour les inscriptions à ces cours, renseignez vous au DEPA directement).

Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Arts A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.univ-paris8.fr/cdl/>

Les pré-inscriptions se font sur Moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>. Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A0 et A1, soit English for Arts A2, B1 ou B2).

Attention :

Il est impératif que les étudiants pré-inscrits confirment leur présence en cours dès la première semaine de cours, faute de quoi des étudiants en attente présents au premier cours prendront leur place.

Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire est plein, veuillez contacter le personnel du CDL dès la semaine de rentrée pour connaître les cours encore ouverts.

Enseignante référente de l'anglais pour Arts : Hélène Schwitzer-Borgiallo, helene.schwitzer-borgiallo@univ-paris8.fr

Annexe aux modalités de contrôle des connaissances 2021-2022

Les modalités de contrôle des connaissances ont été adoptées par la CFVU, le 14 mai 2020, pour la période 2020-2025 (voir www-artweb.univ-paris8.fr, département Arts plastiques, Master, onglet « Brochure »). Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

UFR Arts, Philosophie, Esthétique Master Arts mention Arts plastiques

(Annexe validée par le conseil d'UFR le 15 juin 2017)

I – Validation des études

1 – Détail du nombre d'épreuves, de leur nature (écrites/orales), de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal. (*Article 5*)

Chaque enseignement donne lieu à une validation en suivant des modalités propres à chaque cours nombre d'épreuves, nature, durée). Certaines validations supposent une ou plusieurs épreuves écrites ; d'autres des dossiers à rendre ; d'autres encore des épreuves orales ou un contrôle continu. Certain(e)s enseignant(e)s combinent ces différentes modalités, lesquelles sont laissées à l'appréciation de chacun(e) sous le contrôle des responsables de Licence et de Master.

2 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal.

(*Articles 6 et 7*). Les enseignant(e)s fonctionnant sur le modèle du contrôle continu le font savoir aux étudiants au début de leur cours. C'est la même chose pour les contrôles terminaux ou toute autre modalité d'évaluation.

3 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement. (*Article 6*)

Pour les cours fonctionnant en contrôle continu, certain(e)s étudiant(e)s peuvent être amené(e)s à faire des rendus terminaux en compensation d'un contrôle continu (en cas de maladies de longue durée, handicap, absences justifiées, stages longs, etc.). Dans cette éventualité, les étudiant(e)s concerné(e)s doivent en référer à l'enseignant(e) lors de leur inscription au cours et quoi qu'il arrive dans un délai qui ne dépasse pas les trois premières semaines du cours.

4 – Précisions relatives aux notes retenues dans le cadre de la session 2. (*Article 7*)

(Il s'agit généralement la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et la note du contrôle terminal)

Les notes obtenues à la deuxième session se substituent aux notes obtenues en première session.

5 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à la session 2. (*Article 7*) (Stage, Mémoire...)

Les rendus de dossiers suite à un stage font l'objet d'une évaluation qui ne peut donner lieu à une deuxième session. Par ailleurs, tous les cours normaux et les mémoires ont droit à une deuxième session.

6 – Cas particuliers des EC avec une note plancher de 10 (*Article 12*) (Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles. Une telle disposition dérogatoire doit être explicitement intégrée dans la maquette du diplôme et avoir été validée par la CFVU)

Aucun EC du département Arts plastiques n'a de note plancher (ni de note éliminatoire).

7 – Date limite pour une demande de renonciation dans la limite de 5 EC sur l'année (*Article 8*)

Les dates limites correspondent aux dates limites d'intégration des notes dans le logiciel Apogée.

8 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (*Article 13*) (Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant ou l'EC est proposé)

La réinscription peut se faire dès le semestre suivant, à condition que l'EC (ou un EC équivalent) soit à nouveau proposé.

II – Poursuite d'études au niveau supérieur

1 – Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session 2. (*Article 14*) (Le minimum est fixé à 30 crédits en règle générale et peut être fixé à 48 ECTS au plus)

Pour passer de M1 à M2, 30 crédits doivent avoir été obtenus, dont ceux correspondant au mémoire de M1. Il n'est pas possible de s'inscrire en M2 si la note au mémoire de M1 est inférieure à 10/20 (à l'issue de la deuxième session).

2 – Modalités de passage au niveau supérieur (*Article 14*) (Passage en conditionnel (AJAC) ou redoublement avec autorisation à prendre des EC en crédits)

Pour valider le M1, il faut avoir obtenu la totalité des crédits et la moyenne au mémoire. Il est néanmoins possible aux étudiant(e)s ayant obtenu la validation de 30 crédits, dont ceux correspondant au mémoire de M1, de s'inscrire en M2 sous forme d'ajourné autorisé à continuer (AJAC) à l'issue de la session 2

Plagiat

Tout travail de rédaction universitaire (devoir sur table, dossier, mémoire, rapport) doit faire état des sources sur lesquelles il s'est appuyé et, en particulier, des éventuelles citations littérales des œuvres d'autrui (y compris les textes accessibles sous forme électronique) qui doivent être données entre guillemets et référencées précisément en notes de bas de page.

L'irrespect de cette obligation, que ce soit ou non par la pratique du «copier-coller», constitue une fraude entraînant sanction et pouvant conduire au passage devant la section disciplinaire.

Il est en effet interdit d'utiliser dans un document ou un travail soumis à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages de celle-ci sans les identifier expressément comme citations et dans l'intention de les faire passer pour siens.

Un travail relevant d'une fraude entraîne, au minimum, une absence de note pour le cours concerné, sans possibilité de rattrapage.

Table des matières

2	Informations pratiques
	– Calendriers
	– Codes et abréviations
	– Responsables pédagogiques
	– Responsables des spécialités
	– Contacts administratifs
4	Liste des enseignant.e.s
5	Le cursus de Master
	– Présentation
	– Les différents Masters
	– Unités d’enseignement (UE) et Éléments constitutifs (EC)
	– Durée des études
	– Langue vivante
	– Échanges internationaux
	– Passerelles et réorientations
10	Le mémoire de Master
	– Présentation
	– Conseils pour le mémoire
	– Directrices et directeurs de mémoire
13	Diplôme et insertion professionnelle
	– Principes d’équivalence
	– Délivrance du diplôme
	– Poursuite des études et insertion professionnelle
14	<i>Marges</i> , la revue du département
16	Parcours EDAM
20	Parcours ACSH
24	Parcours MEC
28	Parcours MEEF
32	Parcours PHTP

33	Annexes
	– Langues et cours d’anglais de l’UFR Arts
	– Modalités de contrôle des connaissances
	– Plagiat

Université Paris 8

2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex 02
<http://www.univ-paris8.fr>

Département Arts plastiques
www.arpla.fr

Colophon

Coordination éditoriale
Jérôme Glicenstein
et Catherine de Smet

Mise en page
Benoît Böhnke (d’après
une maquette conçue
par Jérôme Saint-Loubert Bié)

Impression
Reprographie
de l’Université Paris 8

Tirage
500 exemplaires